



Réf : SECUALIM-CS 2018-527

Luxembourg, le 04.10.2018

Communiqué de Presse Rappel de Baby biscuits 18M

Les autorités alimentaires luxembourgeoises ont été alertées via le réseau d'alerte rapide européen (système RASFF) d'une teneur élevée en *plomb* dans des Baby Biscuits 18M de la marque Delhaize.

Le produit en question a été retiré de la vente dans les supermarchés Delhaize au Luxembourg mais une partie des stocks a été vendue.

Les métaux lourds peuvent engendrer des problèmes de santé s'ils sont consommés de manière répétée, prolongée et en grande quantité. Voilà pourquoi les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises recommandent aux consommateurs de ne plus consommer le produit suivant :

Nom :	Baby Biscuits 18M	
Marque :	Delhaize Baby	
Catégorie :	Biscuits	
Unité :	Emballages en 150 g	
Date limite de consommation :	25/02/2019	
Code barre :	5400113505235	

Seulement le produit « Baby biscuits 18M » avec la date de durabilité indiquée est concerné.

Tous les autres produits ne sont pas concernés.

Communiqué par le Ministère de la Santé.

Pour des renseignements supplémentaires veuillez contacter :

Division de la sécurité alimentaire

☎ : 24775625

secualim@ms.etat.lu

ou consulter le site : www.securite-alimentaire.lu

Division de la sécurité alimentaire	7A rue Thomas Edison L-1445 Strassen	☎ (352) 2477 5620 ☎ (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
PH/PH/PH	29/07/2016	DOC-107 Rev06
		Page 1/1